

FÉGAPH
Fédération genevoise d'associations
de personnes handicapées et de leurs proches

Rapport d'activité 2017

La FÉGAPH en quelques mots

But

Regrouper, dans un esprit d'entraide et de solidarité, des groupes et des associations qui s'attachent tous prioritairement à la défense des droits et intérêts des personnes handicapées ainsi que ceux de leurs proches.

Prestations

- Représentation et défense des intérêts des personnes concernées par tous types de handicap vis-à-vis des autorités, des prestataires de services, des médias et du grand public
- Information aux organisations membres sur l'actualité politique concernant les personnes handicapées au niveau cantonal et national
- Coordination de l'action des organisations membres
- Soutien à l'entraide et à l'échange d'expériences et d'informations entre associations membres
- Fonds d'aide juridique

La FÉGAPH est membre de l'organisation AGILE et de HAU depuis 2011. Elle y est représentée par :

- Monsieur Jean-Luc Widler, vice-président (AGILE, Forum romand de politique sociale)
- Madame Marjorie De Chastonay, présidente (HAU, membre du comité),
Monsieur Cyril Mizrahi, vice-président (HAU, membre du comité suppléant)

Les associations membres de la fédération

AGEPES Association genevoise de parents d'élèves de l'enseignement spécialisé, **AGPEDA** Association Genevoise des parents d'enfants déficients auditifs, **ARPA** Association Romande des parents d'aveugles et malvoyants, **Autisme Genève** Association regroupant des parents, des amis et des professionnels concernés par l'autisme, **Cerebral Genève** Association en faveur des personnes infirmes motrices cérébrales (et/ou polyhandicapées) et de leurs familles, **CFR Genève** Club en Fauteuil roulant, **EPI Suisse** Organisation regroupant les personnes épileptiques et leurs proches
EPIS Ensemble pour l'inclusion scolaire, **FRAXAS** Association suisse du syndrome X fragile, **FSA Genève** Fédération suisse des aveugles et malvoyants, **FSS** Fédération suisse des sourds, **insieme Genève** Association genevoise de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, **Le Relais** Association de proches de personnes atteintes de troubles psychiques, **Procap** Association de personnes avec handicap, **Résépi** Association de parents d'enfants avec épilepsie invalidante

Membres solidaires : **AGM** Association genevoise des malentendants, **ASPEDAH** Association suisse romande de parents et d'adultes concernés par le trouble du déficit d'attention/hyperactivité, **PMS** Pro Mente Sana Romandie, **Uni Sourds**

Liens : <http://fegaph.ch/fegaph/associations-membres/>

Activités

- **Projet Handicap HUG** : le Conseil a rencontré les responsables de ce projet, qui l'ont présenté (janvier 2017). Il a notamment été relevé que le projet ne couvrait pas tous les types de handicap.
- **Projet de loi constitutionnel concernant la suspension des droits politiques** (PL 11969/11970, audition le 22 février 2017 par la commission des droits politiques du Grand Conseil) : la FÉGAPH s'est positionnée contre ce projet consistant à revenir à la privation automatique des droits politiques, telle que prévue au niveau fédéral et dans l'ancienne constitution. Elle a demandé la suppression de toute privation, conformément à l'art. 29 CDPH. Finalement, le projet a été retiré le 11 mai 2017 et un PL demandant la suppression de la privation a été déposé (PL 12211). La FÉGAPH a en outre participé à une consultation écrite du Département présidentiel sur la mise en œuvre de l'art. 48 al. 4 Cst. GE (réglementation de la suspension des droits politiques selon la Constitution 2012). Elle a défendu avec Inclusion Handicap et Pro Mente Sana la même ligne de fond.
- **Motion « Pour ne pas laisser les personnes handicapées aux portes de la Ville »** (de Genève, M 1201) : la FÉGAPH, représentée par Marjorie De Chastonay et Olivier Dufour, a été auditionnée par la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse du Conseil municipal de la Ville de Genève. La motion a été acceptée par le Conseil municipal dans la version amendée par la commission, qui demande notamment au Conseil administratif de « travailler au sein de l'Agenda 21, et en collaboration avec les associations compétentes sur le terrain, à mettre en place une véritable politique municipale en faveur des personnes handicapées. »
- **Règlement mettant en œuvre la nouvelle loi sur les taxis et VTC (LTVTC)**, pionnière en Suisse en matière d'égalité des personnes handicapées (Département de la sécurité et de l'économie du canton de Genève) : la FÉGAPH a participé aux séances relatives à ce règlement et a défendu une mise en œuvre conforme à la loi, notamment concernant les incitations financières et la formation. La FÉGAPH a participé à la mise en place de l'examen concernant l'accueil des personnes handicapées, et est représentée dans la commission d'examen par M. Olivier Dufour.
- **TPG** : la FÉGAPH n'est plus représentée au sein du comité sur l'accessibilité, mais a participé à la mise en place d'un projet de formation des conducteurs et conductrices. La FÉGAPH a critiqué la suppression de l'arrêt « ophtalmologie » de la ligne 35. Ce dossier a été conduit par Jean-Luc Widler et Olivier Dufour.
- **Commission consultative Ecole inclusive** : la FÉGAPH est représentée par Mesdames Barbara Fouquet-Chauprade et Angélique Jaquier. La FÉGAPH a demandé de recevoir les PV de cette commission consultative. Le DIP nous a répondu que des résumés des séances seraient mis à notre disposition mais cela n'a pas été le cas.
- **Directive et procédure sur les aménagements scolaires** : La FÉGAPH était représentée au sein du groupe de travail « Axe II » du DIP sur les aménagements scolaires, chargé de la révision de ces directives, par Barbara Fouquet-Chauprade, qui a travaillé en lien avec Cyril Mizrahi. Inclusion Handicap a rédigé pour le compte de la FÉGAPH une prise de position écrite de 9 pages signée par Caroline Hess-Klein et Cyril Mizrahi, qui ont bénéficié du soutien du Prof. De droit Thierry Tanquerel. Cette prise de position a pointé les différents problèmes de conformité de ces directives avec le droit à l'éducation inclusive, ainsi que le droit d'obtenir une décision motivée indiquant les voies de recours en cas de refus d'aménagement. Plusieurs changements des projets ont ainsi pu être obtenus, notamment sur ce dernier aspect.

- **Groupe de travail « Axe I » sur le concept cantonal de pédagogie spécialisée** : La FéGAPH a été représentée dans ce GT et ses sous-groupes par Cyril Mizrahi, Marjorie De Chastonay et Anne Perrier. La FéGAPH a défendu un concept garant du droit à l'école inclusive, par ex. le droit de chaque élève, même dans le spécialisé, à une validation des acquis.
- **Loi sur l'enfance et la jeunesse (PL 12054)** : Après avoir participé à plusieurs consultations écrites du DIP sur cette question, la FéGAPH a été auditionnée par la commission de l'enseignement du Grand Conseil. Le vice-président Cyril Mizrahi a continué de défendre une politique inclusive en la matière.
- **Manifeste 2013-2018 pour une Genève qui facilite la vie des personnes handicapées** : les député-e-s signataires du Manifeste et les membres du Conseil d'Etat ont été conviés par la FéGAPH à une séance de bilan sous la direction d'Olivier Dufour, lors de laquelle l'ensemble des thématiques et de l'activité parlementaires ont été passés au crible (29 mars 2017).
- **Projet de loi pour un droit de répit pour les proches aidants (PL 12169)** : Le Conseil a rencontré la députée auteure du projet S. Moyard pour une présentation et un échange (20 septembre 2017). Il a été convenu qu'il serait bien que la FéGAPH soit auditionnée par la commission du Grand Conseil chargée d'étudier ce projet.
- **Projet Accessibilités pour toutes et tous, Pour une Genève inclusive** : La FéGAPH a déposé en janvier 2017 un projet au fonds G'innove de la Ville de Genève dans le but de concrétiser dans la plus grande commune du canton la démarche globale pour rendre les prestations communales accessibles proposée dans notre Guide de bonnes pratiques. Une subvention réduite a été accordée si bien que le projet a dû être redimensionné.
- **20^{ème} anniversaire FéGAPH** : la FéGAPH a travaillé tout au long de l'année avec ses associations membres à l'organisation d'une fête qui a eu lieu le 3 février 2018, sous la direction du vice-président Jean-Luc Widler.

Réflexions de fond / Suivi des dossiers

La FéGAPH suit actuellement plusieurs dossiers, parmi lesquels :

- Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.
Angélique Jacquier et Barbara Fouquet-Chauprade sont les deux représentantes d'associations de parents d'enfants vivant avec un handicap au sein de la *Commission consultative de l'école inclusive* du DIP.
- Accessibilité aux lieux publics et aux logements, en lien avec l'association HAU
- Accessibilité aux transports publics
- Egalité et inclusion dans le domaine de l'emploi
- Amélioration des conditions de vie et autodétermination des personnes en situation de handicap, qu'elles vivent ou non dans des institutions
- Manque de place dans les institutions du canton pour l'accueil des personnes en situation de handicap pour lesquelles un lieu de vie avec un encadrement socio-éducatif et médical est nécessaire.

Fonctionnement

Assemblée des délégué-e-s

Elle s'est réunie le 3 mai 2017

Conseil

Lors de l'AD 2017, ont été élus :

- Présidente : Marjorie De Chastonay
- Vice-président : Cyril Mizrahi (FSA)
- Vice-président : Jean-Luc Widler (FSA)
- Trésorier : Augusto Cosatti (INSIEME)
- Membre du Bureau : Olivier Dufour (CFR)
- Membre du Bureau : Eva Hammar (FSS)
- AGEPES : Valérie Vienne | *suppléant : Josef Rosenbaum*
- AGPEDA : Anne Silvestri | *suppléante : Anne Bourquin*
- ARPA : Henri Kormann
- AUTISME Genève : Olivier Zimmermann | *suppléante : Marie-Jeanne Accietto*
- CEREBRAL : Anne Perrier | *suppléant : Olivier Reymermier*
- CFR : Olivier Dufour | *suppléante : Tais Dutra*
- EPI Suisse : Agnese Strozzege
- EPIS: Angélique Jaquier
- FRAXAS (anciennement Le Cristal) : Sylvain Frei
- FSA : Jean-Luc Widler | *suppléant : Cyril Mizrahi*
- FSS : Eva Hammar | *suppléante : Sandrine Burger ou Stéphane Bayeler*
- INSIEME : Augusto Cosatti | *suppléant : Philippe Bavarel ou Céline Laydevant*
- LE RELAIS : Jean Dambron | *suppléant : Katarina Mayenfisch*
- PROCAP : Nicole Dorus | *suppléant : Eric Vallélian*

Le Conseil s'est réuni à 7 reprises. Le Bureau du Conseil a poursuivi le rythme intensif initié en 2016 et se réunit en principe toutes les 3 semaines hors vacances scolaires.

Vérificateurs des comptes

Messieurs Pancho Gonzalez et Florian Irminger

Finances

Compte de résultat et bilan

Ci-joints les compte de résultat et les bilans de l'exercice comptable 2017.

Coordonnées

Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches (FÉGAPH)

p.a. Insieme-Genève - Rue de la Gabelle 7 - 1227 Carouge

Tél.: 022 343 17 20
Fax: 022 343 17 28
E-mail: info@fegaph.ch

Site internet : <http://fegaph.ch>
Facebook : <http://www.facebook.com/FeGAPH>